L'ARCHITECTURE DES ZUP COMME CULTURE OU LA MONUMENTALISATION DU LOGEMENT

Daniel Pinson

(paru dans « Les Cahiers de la Recherche Architecturale » n°38-39, Marseille : Parenthèses, 1996)

Il est aujourd'hui largement convenu que la forme urbaine des ensembles , où surgissent des troubles sociaux dévoilés périodiquement par des révoltes violentes, n'est pas un facteur déterminant, ni même influant dans le développement de ces problèmes. On ne peut faire cependant l'économie d'une réflexion sur ces parties de la ville, et faire comme si elles ne constituaient qu'un décor à "la misère du monde", d'autant que ces espaces frappés de vieillissement font l'objet de réhabilitations, restructurations et réurbanisations diverses, mises en oeuvre par les moyens d'une politique urbaine volontaire, déployée depuis 1983 dans le cadre des DSQ, puis des contrats de ville. Si l'on se place du point de vue des acteurs de ces interventions sur le bâti et ses abords, tous ces travaux sont ou bien considérés comme une réparation nécessaire, résultant d'un défaut d'entretien ou d'un surcroît de dégradation, ou bien encore envisagées comme occasion de réaliser des corrections à un modèle d'urbanisation vieilli, ou encore, plus radicalement, comme une alternative à l'absence de qualité urbaine de ces lieux d'exclusion. Ainsi, implicitement, se dégage l'idée que la forme urbaine et architecturale n'est pas sans effet sur la vie sociale dans ces ensembles.

Nous voudrions tenter de réfléchir, dans cet article, et en nous appuyant sur des travaux antérieurs , à l'articulation entre forme urbaine et vie sociale, en analysant la forme du grand ensemble comme expression d'une culture monumentale du logement (à la rencontre entre les préoccupations de l'Etat Providence, d'une maîtrise d'ouvrage sociale en limite d'intégration à l'appareil d'Etat, et d'une maîtrise d'oeuvre alimentée par les travaux d'Etat), entrant en opposition avec celles des habitants, littéralement confrontés à cette culture techno-monumentale de l'espace du logement, s'y adaptant ou se l'appropriant plus ou moins activement.

1/ La forme urbaine du grand ensemble comme représentation culturelle de la ville

Divers travaux sociologiques et comparaisons internationales ont prouvé qu'il n'y avait pas de lien direct entre la forme urbaine et le contenu de la vie sociale qui s'y développe. Ainsi des opérations de promotions immobilières privées, qui reprenaient les modèles urbanistiques et architecturaux des grands ensembles, avec une qualité constructive à peine meilleure, n'ont jamais fait parler d'eux. Présentant les manques communément reprochés aux grands ensembles, ils ont souvent fait office, comme cela a été démontré, de solution transitoire pour les classes moyennes, en attendant l'accès au pavillon.
Mais cependant la solution d'attente ne constitue pas une négation du lien qui peut exister entre vie sociale et forme urbaine : s'il n'y a pas lien de cause à effet entre anomie sociale et dispositif architectural et urbain, on ne peut nier qu'il existe un rapport entre la définition spatiale du logement, sa distribution dans les tours et les barres, la configuration et l'implantation de ces dernières et le type de pratiques qu'elles peuvent contenir et structurer.

Le credo industrialiste, le standard, l'“esthétique de l'ingénieur”, l'urbain et le social comme mécaniques, appareils

Les modèles produits par le Mouvement moderne ne sont pas simplement de purs objets

techniques, pensés en fonction d'une unique rationalité technique, même si cette dernière a beaucoup pesé sur la conception du logement moderne. Des travaux de recherche les plus récents, menés sur la génèse des principes fondant la configuration architecturale et urbaine du logis du plus grand nombre montrent qu'une pensée sociale, à la fois explicite et implicite, était à la source des solutions adoptées. On peut même affirmer que la considération technico-économique était englobée dans cette pensée sociale, par la place qu'accordait cette pensée aux vertus du progrès et, au coeur de celui-ci, des avancées technologiques.

Il existe ainsi un rapport indéniable entre la conception du grand ensemble et celle de la cité patronale dans sa version muhlousienne (1845), pas seulement dans cette obsession de l'espace fluide, du vide qui supplante le plein dans la masse construite de l'architecture, pour y faire circuler l'air d'abord, puis les rayons du soleil ensuite (avec la découverte du bacille de Koch au début du XXe siècle), mais aussi dans la mise en ordre de l'espace, reproduction d'un ordre productif qui prend ses distances avec le topos, se distribue dans un espace cartésien à l'exemple de la halle de fabrication, se donne à voir aussi pour le commandement et la surveillance. Il y a en fait continuité entre la pensée des ingénieurs du XIXe qui créent les cités patronales et la pensée moderne, en particulier celle de Le Corbusier, qui se réclame d'une "esthétique de l'ingénieur", et qui trouvera plus tard, dans l'Etat patron, le mécène de sa vision du logement du plus grand nombre.

L'esthétisation du principe panoptique : la transparence comme idéalisation et technique d'aseptisation de l'espace

L'ordre en soi ne serait pas cependant si insupportable, s'il n'était pas dominé par un contenu totalement panoptique : les vides y supplantent à un tel point les pleins, qu'en plus de l'air et du soleil, le regard peut s'y déployer avec une liberté qui devient efficacité policière pour le gestionnaire de cet espace et viol d'intimités pour celui qui y inscrit ses secrets domestiques. En plus d'une aversion du "décor", la culture architecturale moderne a toujours montré un appétit démesuré pour la transparence, les polémiques récentes autour de la TGB nous l'ont encore montré. On pourrait trouver sans difficulté, en cette culture de la transparence, les linéaments d'une pensée morale sur la vérité, qui passe sans trop de peine de la vérité constructive à la vérité esthétique et vous colle, chemin faisant, du "pan de verre" là où l'habitant mettrait plus volontiers un bout de rideau.

A la même époque, le sociologue allemand Georg Simmel, développait pourtant une thèse devenue fameuse, sur la fonction du secret dans la formation de la culture urbaine, et voyait précisément, dans l'anonymat que permettait la ville, à la fois par sa dimension, mais aussi sa configuration, le dédale de ses rues et l'impénétrabilité relative de ses quartiers, l'un des facteurs d'émergence de ce secret . La culture dominante des architectes n'adhère pas à ces considérations, et sans doute bien plus qu'une volonté de contrôle social, préoccupation de politique et de gestionnaire, est-ce plutôt cette hypertrophie de la vision perspective, de la perception totale de l'espace qui inspire cette volonté de transparence et condamne, comme stigmates de la régression, et au désespoir de quelques uns, tel Henri Gaudin, le labyrinthe et la clôture, ces modalités qui protègent le secret.

L'Utopie sociale, l'ordre urbain et la répétition comme rationalité et expression de l'universel démocratique (l'égalité)

Car la transparence est aussi une vertu des "Lumières" : on sait la fortune qu'a ce terme dans la démocratie d'aujourd'hui et à quel point il obsède les politiques, ces hommes publics par excellence. Les architectes du Mouvement moderne sont porteurs de ces belles valeurs, elles participent de leur culture et ce désir de vérité, cette fin ultime de la transparence, obsède aussi bien leur démarche de constructeur que de metteur en forme des normes sociales. Ces dernières auront précisément souvent, chez les plus radicaux d'entre eux (nous pensons bien-sûr à Le

Corbusier et à sa "science du logis"), les contours des universaux biologiques caractéristiques de la "nature humaine" auxquels s'ajoutera l'effet libérateur des "cadeaux" de civilisation machiniste, modèle dont l'expansion mondiale ne paraissait pas faire le moindre doute. L'homme est promis à cet avenir de lumière, son unité biologique appelle son unité de condition sociale : l'architecture, l'urbanisme se doivent d'exprimer cette conception que la science et le progrès ne tarderont pas à imposer à la société entière.
L'architecte qui, au XIXe siècle, travaillait pour le propriétaire de la maison à loyer, ajustait la définition des logements qui composaient l'immeuble à édifier à la connaissance empirique, approximative mais réaliste, de la société. L'architecte moderne définit l'habitat à partir d'une "ration de logement", concept que l'on doit à Ernst May, et qui renvoie autant à la notion d'un minimum vital, défini à partir de considérations empruntant à la science biologique, qu'à des rationalités spatiales, constructives et économiques, permettant la réalisation d'un tel programme pour le plus grand nombre. Cette rationalité développe son investigation dans les moindres gestes de la ménagère ; l'univers du logement, observé par la science ergonomique de Ernst Neufert, ce professeur du Bauhaus, n'a plus de secret, elle participe de cet effort de transparence auquel aspire d'une manière totale l'idéal du Mouvement moderne.
La volonté de transparence et le désir d'égalité envahissent la forme du grand ensemble : l'homme est nu dans son habitat et l'espace urbain. L'habitat ne cache plus, en introduisant des séquences de progression entre le public et le privé (on doute même de la réalité d'existence du privé puisqu'une "transparence" sonore vient contredire la clôture des appartements), l'habitat n'identifie et ne signifie plus, par le marquage des différences, puisque l'égalité postulée des humains, à travers le droit élémentaire au logement, rend incongru l'accessoire, précisément ce qui distingue, et impose la répétition (l' "identiquité", dirais-je volontiers) comme témoignage par la forme de cette égalité de condition. L'habitant est obligé de refouler son moi dans l'appartement, contraint qu'il est par la relation nécessairement "imparfaite" entre son intérieur et l'extérieur de son immeuble. L'habit, lui même, cet "effet personnel" est radicalement banni, en vertu de la réglementation HLM, de la façade où il serait tenté de chercher le soleil pour achever son cycle de propreté.

La monumentalisation du logement, la banalisation du temple ou l'inversion des valeurs urbaines

La ZUP ou l'Unité d'habitation de grandeur conforme sont devenues les manifestes architecturaux du Mouvement moderne, aboutissement logique de la place qu'occupait la question du logis dans les principes fondateurs, la raison d'être des CIAM. Comme l'a très judicieusement remarqué Aldo Rossi, la cité Radieuse de Le Corbusier, est l'un des rares bâtiments existants qui érige le logement au statut de monument. Les allusions de Le Corbusier au Phalanstère de Fourier, à ce que ce dernier appelait aussi un "Palais social", accrédite cette interprétation d'Aldo Rossi. On peut aussi étendre cette remarque aux ZUP et aux grands ensembles, qui se présentent comme des totalités autosuffisantes, faisant abstraction de leur environnement ou le mettant en simple situation d'accompagnement.
La composition architecturale des ZUP se présente la plupart du temps comme si le reste de la ville n'existait pas et le matériau principal de la composition concerne avant tout le logement. Dissociées de la rue, qui est devenue la "voie" de circulation automobile, les masses bâties des immeubles de logements déterminent l'épannelage de l'ensemble. Les émergences les plus élevées, celles qui font repère, sont à chaque fois des tours de vingt étages, destinées au logement. Dans la ville ancienne ou classique, le campanile, le clocher, le dôme ou le beffroi avaient cette fonction de signal, attribut de ce qu'Aldo Rossi appelle l'“édifice singulier”. Par là-même, ce dernier dominait le reste de la ville, en particulier cette somme d'habitations alignées sur la rue, qui ainsi ouvraient la perspective sur le monument religieux ou civil. Ceux-ci sont désormais banalisés dans la ZUP, ils deviennent de simples "équipements", rarement valorisés dans la composition, de toute façon écrasés par la tour-"signal" sur laquelle focalise la

composition, la plupart du temps mis en marge des centres de gravité du plan.

On assiste ainsi à l'inversion des valeurs compositionnelles de l'architecture urbaine qui accompagnaient les conventions de l'urbanité et qui faisaient que, de tout temps, ce qui exprimait la communauté paroissiale, civile ou démocratique, l'espace public, se subordonnait le privé (sauf lorsqu'il était d'ordre féodal, le roi et son palais faisant alors quasiment partie du "domaine public"). Avec l'utopie du Phalanstère, la réalité de la Cité Radieuse et des grands ensembles, le logement, cette mission d'humanité du Mouvement moderne, devient monument, la question du logement donne à voir son importance, elle devient affaire publique. D'une certaine manière, la monumentalisation du logement rend ainsi publique, à travers la ZUP, une dimension domestique dont les classes éclairées ont au contraire continuement cherché à affirmer la dimension privée. L'espace privé du pauvre devient public. Cette "publicité" participe là encore de cette transparence qui caractérise l'architecture du logement inspirée dans les ZUP par le Mouvement moderne.

2/ La crise d'un ultime modèle d'intégration urbaine autoritaire

On n'a sans doute pas épuisé l'élucidation des raisons qui ont progressivement abouti à la préférence de l'Etat français pour les propositions du Mouvement moderne. La capacité technique de celles-ci à affronter un changement d'échelle dans la production du logement y est sans doute pour beaucoup. Les termes du concours pour la Cité Rotterdam à Strasbourg (capacité de production atteignant 800 logements, implication des entreprises dès la conception), ouvert en 1951 à l'initiative du Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme Eugène Claudius-Petit, en sont une illustration indéniable.

Une tentative d'urbanisation des moeurs par la pédagogie du "bien habiter"

Derrière la forte argumentation de l'efficacité économico-constructive, pénètre au grand jour, mais plus souvent en contrebande, des dispositifs qui confortent un mode d'habiter relativement précis, lui-même défini par le concepteur et considéré comme devant être adopté par l'occupant du logement, car conforme au mode d'emploi que dicte la "machine à habiter". C'est bien le projet de Le Corbusier, tel qu'il l'expose devant l'ASCORAL (Association des constructeurs pour le renouveau de l'Architecture du Logement), à la fin de la seconde guerre mondiale. Il y développe cette fameuse pédagogie de l'habiter, dont il préconise l'enseignement dès le plus jeune âge. On en voit toute l'influence chez ses contemporains, lorsqu'ils exposent, à ses côtés, et pour Paul-Henry Chombart de Lauwe, leur conception du logement.
Le déroulement de la vie domestique y est véritablement conçu comme l'application du mode d'emploi d'une machine : l'habitant se trouve devant un objet dont il est censé ignorer le fonctionnement. Tout cela semble pure logique, puisque le logement est une machine domestique au même titre que la machine à laver ou l'aspirateur. D'où l'absolue nécessité de se référer à un mode d'utilisation, étant donné que la technique ne livre ses secrets qu'à ceux qui se soumettent à ses règles. En ce sens, le pouvoir de la "mécanisation" est non seulement une réalité, une rançon du "confort", qui affecte avec une intensité insoupçonnable les générations d'architectes qui côtoient Le Corbusier, mais aussi le Maître lui-même, totalement subjugué par ce pouvoir, qui l'édifie en mythe vivant pour la "machine à habiter".
La modernisation du logement est sans doute un progrès incontestable, et qui doit beaucoup à la production industrielle des appareils ménagers. Cependant, le Mouvement moderne glisse entre les arts ménagers modernes et la culture domestique traditionnelle le même type de rupture amnésiante que celle qu'il introduit entre la cité moderne et la ville ancienne. La pédagogie de l'habiter moderne est associée au refoulement (pour ne pas dire à la répression) de la culture acquise qui "mésusait" (Le Corbusier) de l'espace : à l'instar du Manuel de l'habitation, il faut

faire le grand vide : l'armoire normande et la soupe au choux (qui dégoûtait tellement Marcel Lods) n'ont plus leur place dans le logement moderne, comme le jardin ouvrier n'a plus sa place dans la ville moderne.

De fait, le logement moderne, par sa composition comme par son "mode d'emploi", appelle à un mode de vie implicitement urbain, si tant est qu'on puisse sérier l'urbanité dans un genre de vie unique. Tout ce qui peut entretenir, de près ou de loin, un rapport avec une vie rurale, à peine effacée dans l'habitus de l'occupant du logement moderne, est objectivement condamné puisqu'il n'existe rien dans l'appartement (un cellier ou une cave digne de ce nom), ni dans la cité, qui en permettrait l'exercice. Quel combat a été celui des habitants de HLM pour obtenir un lopin de terre où ils puissent cultiver un petit jardin ! Et l'on mesure cette autre anomalie des grands ensembles, mais aussi de la théorie du "logement minimum", lorsque leur conception préconisait, pour les bellevillois déportés à La Courneuve, et les ruraux bretons et vendéens abrités dans les ZUP de Rennes ou de Nantes, le même type d'habitat, à quelques différences insignifiantes près, et systématisés en catalogues autour des années 60.

En ce sens, le logement moderne impose une norme spatiale unique, qui prétend ramener la vie domestique à ses exigences d'utilisation, d'emploi judicieux, de bon usage. On est loin du temps où l'on pensait les types de logements, dans l'institution HBM, en fonction de la réalité des manières de vivre des populations, à travers le modèle rural Henri Becque et le modèle urbain Emile Zola. Une logique normative nouvelle uniformise les manières de vivre, les types familiaux, les différences de contextes : elle exprime d'une manière caricaturale l'égalité devant le droit au logement ; elle le résume à l'accès au confort, pensé avant tout comme acquisition d'appareils ménagers dont l'emplacement est prévu dans le logis ; elle en dicte les conditions d'utilisation. Sortez de cet usage normatif, implicitement et explicitement réglementé, et vous êtes, vous habitant, hors norme, passible de condamnation, sinon pour tout le moins d'un "procès", car les "transparences" urbaines décrites plus haut, ne seront pas sans vous exposer, dans votre mode de consommation non conforme, au regard des autres !

L'artifice de la mixité bureaucratique

L'Etat et le Mouvement HLM mettaient de grands espoirs dans l'intégration sociale par le partage de la modernité du logement. Certains de son efficacité, ils ont tout fait pour recréer dans les grands ensembles et les ZUP des regroupements sociologiquement représentatifs de la société française, avec la jeunesse des populations accueillies en plus. Ardemment désirée, la réussite de cette mixité, qui est encore un mythe auquel on continue de s'accrocher avec un intégrisme inadapté, sans nuances, n'a pas résisté au substrat de diversité des micro-modèles culturels internes à la société française et des projets familiaux fortements déterminés par les capitaux économiques et culturels. Les premiers ont rendu les cohabitations d'autant plus difficiles que les transparences visuelles et sonores de l'espace les rendaient plus perceptibles ; les seconds ont fait éclater le mélange en rendant inévitable, avec la substitution de l'aide à la personne à l'aide à la pierre (1977), l'échappée des plus fortunés vers le pavillon. Les fractions les plus démunies des grands ensembles en sont restées captives, tandis que la crise déversait par ailleurs, dans le logement social, les victimes de ses effets multiformes (perte d'emploi, abandon du rêve d'accession, illusion du retour d'émigration…).

L'antiterritoire dans le territoire : l'urgence et le gigantisme contre l'oeuvre patiente du temps.

Mais un autre obstacle à l'intégration urbaine des grands ensembles, surtout des ZUP, et consécutivement de leur population, est largement lié aux conceptions qui fondent leur constitution comme territoire : celle du temps de leur réalisation, celle de leur taille et celle de leur rapport au territoire existant . A l'époque de leur construction, la crise du logement met en évidence l'ampleur de la tâche et l'urgence de la situation : à question simple, réponse simple : il

faut faire vite et grand. Les réserves foncières des grandes villes étant souvent épuisées, c'est quelquefois sur le territoire des communes de banlieues que l'on va créer ces villes nouvelles avant l'heure, qui ne sont pour l'instant que des banlieues dortoirs, et qui, dans beaucoup d'endroits, en arriveront à doubler la population initiale des banlieues concernées (Vénissieux, par exemple). Or l'Etat considère ces communes comme inaptes à mener à leur terme de tels projet. La crise du logement justifie, là encore, toutes les logiques d'urgence, de délégation de pouvoir, et les grands ensembles n'y échapperont pas. La création de la SCET, filiale de la CDC, puis celle des sociétés d'équipement qui en dépendront, éloigneront progressivement des collectivités locales la décision de création, d'étude et de conduite de ces vastes opérations. Ce moment marque le début de l'offensive de l'Etat pour substituer à l'échelon de la commune, celui de l'agglomération.
On mesure mieux aujourd'hui le ravage territorial et humain qu'ont occasionné ces bombardements de cités dans les banlieues, de populations déracinées dans des populations fortement enracinées, presque closes sur elles-mêmes, et s'enfermant encore plus sur elles-mêmes à l'arrivée de ces corps étrangers. Alors que l'Etat critique la fiction administrative des limites territoriales des banlieues comme frontières inadéquates à la mise en oeuvre de projets invitant à plus de cohérence et de solidarité intercommunales, il impose avec la loi sur les ZUP, par laquelle il décide de leur création, des charcutages territoriaux perturbants. Différentes recherches ont ainsi démontré la perversité techno-bureaucratique avec laquelle des ZUP avaient été implantées sur plusieurs communes, voire plusieurs départements (en région parisienne). Ces manipulations déstabilisent les communautés constituées et brouillent l'identité des nouvelles populations zupiennes, en ne leur donnant comme issue possible qu'une identification à la cité dortoir dans laquelle on les a "parachutées".
La haine de l' "idéologie pavillonnaire", inspirée et accentuée par les volontaires confusions de Le Corbusier entre les lotissements spéculatifs et les cités-jardins, fondent souvent les agressions de cet urbanisme du tout vertical, considéré comme solution d'ordre, contre le gâchis de l' "anarchie pavillonnaire". Cette autre affirmation de rupture vis à vis du tissu banlieusard, mélange de traces rurales et de prolifération pavillonnaire, a encore pour effet de désigner avec plus d'évidence un ensemble qui se manifeste à la fois par sa taille, la hauteur de ses barres et tours et la signalétique formelle de sa modernité, marquée par la répétition et le dépouillement, autant d'attributs qui, qu'on le veuille ou non, identifient dès le départ, mais à son insu, l'habitant et son habitat, étranger aux yeux de l'autre, l'autochtone. Perception des années 60 qui ne pourra que se radicaliser lorsque la population accueillie en HLM se mutera en "pieds-noirs", puis en africains noirs et maghrébins.

Ainsi le grand ensemble présente dans sa structure interne, comme cadre physique réceptacle de vies sociales, aussi bien que dans sa configuration externe d'isolat, sans rapport avec le territoire constitué de longue date dans lequel il est introduit brutalement, comme cadre de consommation et de reproduction autosuffisant, toutes les caractéristiques qui rendront l'intégration interne de sa population, et son intégration externe dans le territoire et la communauté préexistants, problématiques. Il constitue en fait un cadre entièrement bureaucratique, la réponse techno-administrative à une situation d'urgence, devenue réalité grâce à la rencontre entre une interprétation à peine réductrice de la doctrine moderniste des CIAM et l'émergence de l'Etat-Providence.

En guise de conclusion-projection : entre projet social et projet urbain

Le groupe d'architectes Arcane a eu l'initiative en 1975, dans le cadre de la 7e session du Concours PAN (Programme Architecture Nouvelle), de poser, à travers ce qu'il appelait la "rénovation inverse" des grands ensembles, ce que l'administration a par la suite nommé, par un glissement sémantique assez curieux, la "réhabilitation". Il s'est déployé, à cet endroit, l'une des

domaines de réflexion et d'expérimentation les plus importants de l'architecture du logement social, voire de l'architecture tout court : d'une manière systématique l'architecte repense une architecture produite à une époque donnée, pour des finalités sociales précises mais dépassées, afin de l'adapter aux changements intervenus dans les modes de vie urbains et domestiques. La réhabilitation constitue par là-même un champ nouveau de réflexion théorique, associée à un ensemble de réalisations expérimentales. Il s'agit de conceptualiser et d'intégrer au travail projectuel de l'architecte, comme l'a bien remarqué Robert Prost, une pratique qui se situait auparavant en dehors de son travail, centré sur la construction neuve ou, à l'extrême limite, sur la restauration.

Un autre aspect important de la réhabilitation est directement issu du fait que, dans beaucoup de cas, ces ensembles continuent d'être habités, tandis qu'ils font l'objet de restructurations. Cette situation inverse totalement la relation qu'entretenait auparavant l'architecte avec l'habiter : d'abstrait et de normatif ou de subjectif qu'il était dans les années 60, l'habiter redevient concret. L'habitant est alors un sujet (collectif et individuel) dont l'architecte doit tenir compte, détenteur d'une "compétence" qui est directement liée à son expérience résidentielle, sur son lieu d'habitat et dans son logement. A travers ce processus d'appropriation et la relation étroite qui s'édifie entre le sujet (l'habitant) et l'objet (l'architecture du logement), surgit une situation plaçant l'architecte dans une posture inhabituelle dans la culture artistique à l'intérieur de laquelle il se situe traditionnellement. C'est ce que Philippe Genestier appelle "la limite basse du projet urbain" : le niveau du "quotidien", en opposition à une quête de monumentalisme qu'il considère comme inaptée aujourd'hui. Au niveau du quotidien, en tout cas, l'attention à des détails étroitement liés à la vie habitante, devra désormais se substituer à une attention exclusive au plan de masse. De ce dernier, il n'est cependant plus pensable de nier, après ce que nous avons tenté de démontrer, les effets sur la construction spatio-identitaire. Sa restructuration, le réaménagement de ses figures immobilières constitutives, comme de ses espaces publics devra désormais réintroduire la présence d'une urbanité-domesticité familière, en lieu et place d'une monumentalité qui ne donne sens qu'à un "effort" de l'Etat-Providence, aujourd'hui perçu comme un abandon.

A vrai dire, une telle rupture conceptuelle est tout à fait difficile à réaliser, et les expériences de "concertation", conduites par des architectes ayant été capables de reconsidérer leur manière d'appréhender l'objet architectural, ont souvent abouti à des déceptions, faute d'une préparation et d'un outillage appropriés à un type de démarche quasi ethno-architectural. Il y a, dans cet entre-deux de l'observation ethnographique participante et de l'architecture en site habité, la place pour de nouveaux métiers servant des projets qui ne sacrifieraient ni l'architecture, ni l'habitant.

Il est hors de question, ici, de retracer la politique de la ville qui, depuis 1983 et le rapport d'Hubert Dubedout, s'est mise en place progressivement. On observera seulement que cette politique de la ville réalise rarement une articulation pertinente entre l'action sur le patrimoine immobilier et les actions en faveur des multiples autres aspects de la vie sociale, qui, bien entendu, débordent la condition de locataire, et inscrivent l'individu et le groupe dans des situations par rapport à l'école, au travail, à la vie associative, à la vie de quartier, plus généralement à la vie politique. Ces différents aspects sont, on le sait, eux-mêmes abordés, malgré des velléités contraires, de manière isolée, à l'exemple des cloisonnements qui se dressent entre les administrations et, en prolongement, entre les domaines de compétence. La vie de l'habitant ne fonctionne pourtant pas de cette manière quasi schizophrénique : elle part d'une appréhension à la fois locale et globale, plus ou moins spontanément intégrée. Il semble que l'on commence à comprendre cela.

On perçoit moins bien, semble-t-il, les rapports complexes qu'entretiennent les dispositions urbaines et architecturales avec les pratiques sociales, et l'on a tendance à renvoyer les difficultés d'existence des populations aux seuls manques de travail, de formation, et aux autres effets de l'exclusion économique et sociale, à laquelle s'ajoutera l'exclusion ethnique. Pour aussi fondamentales que soient ces approches, elles n'autorisent pas de faire l'économie d'une

réflexion sur l'aménagement de l'espace, à son échelle domestique comme à son échelle urbaine : au contraire, elles doivent mettre sur la piste de solutions qui ne laissent pas le choix des réaménagements d'espace aux seules conclusions que peut dégager un maître d'ouvrage de l'état de son patrimoine, un architecte de l'illumination fugitive que lui suggère une situation qu'il aura entraperçue entre deux avions et un maire de se satisfaire de l'écho publicitaire d'un concours ouvert sur le site à traiter et pour lequel il aura fait appel à de grands noms.
Une autre culture professionnelle de l'espace est à bâtir, qui fasse mieux le lien entre la vie sociale et les configurations architecturales et urbaines, nourrie d'attention aux effets anthropologiques de la forme, en contrepoint à cette culture techno-monumentale qui a gagné la conception des architectes au fil des siècles, (en particulier dans le rapport de commis d'Etat que la profession a entretenu pour certains travaux) et que le Mouvement moderne a fini par transférer à celle du logement au XXe siècle. Certes l'architecture et l'urbanisme ne résoudront pas la crise sociale, mais comme expression matérialisée d'une organisation de l'espace qui régit la mobilité, les cohabitations, les relations du public et du privé, du banal et du monumental, du profane et du sacré, de l'autonome et de l'hétéronome, etc., ils facilitent, consolident ou contrecarrent, par leurs dispositifs, les rapports sociaux urbains.

Notes

1. Ces travaux sont trop nombreux pour être cités. Ils participent de ce qu'on peut appeler une "anthropologie spatiale".
2. C. Borngraeber, "Francfort, la vie quotidienne dans l'architecture moderne", in *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, n° 15-16-17, Architecture et politiques sociales, 1985, pp. 114-123.
3. L. Murard, P. Zylberman, *Le petit travailleur infatigable*, Paris, Recherches, 1976.
4. Le Corbusier, *Vers une architecture*, Paris, Crès, 1923.
5. G. Simmel, "Métropoles et mentalités", in *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, présenté par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, Paris, Champ urbain,1979.
6. H. Gaudin, *La cabane et le labyrinthe*, Liège, Mardaga, 1984.
7. H. Raymond, *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Paris, CCI-Beaubourg, 1984.
8. A. Rossi, *L'architecture de la ville* (1966), Paris, L'Equerre, 1981.
9. Le Corbusier, *Les trois établissements humains*, Paris, Minuit, 1957.
10. N. Elias, *La société de cour*, Paris, Calman-Lévy, 1974 et R. Sennett, *Les tyrannies de l'Intimité*, Paris, Le seuil, 1979.
11. *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 36, Boulogne-sur-Seine, Août 1951,
12. Le Corbusier, *Manière de penser l'urbanisme*, Paris, Les Editions de l'Architecture d'Aujourd'hui, Boulogne-sur-Seine, 1946, Appendices.
13. P.-H. Chombart de Lauwe, *Famille et habitation*, Paris, Editions du CNRS, 1960.
14. S. Giedion, *La mécanisation au pouvoir*, Paris, CCI Beaubourg, 1978.
15. J. Dreyfus, *La société du confort*, Paris, L'Harmattan, 1990.
16. Le Corbusier, *Vers une architecture*, Paris, Crès, 1923.
17. P.-H. Chombart de Lauwe, op. cit.
18. H. Raymond, "Urbain, convivialité, culture" , in *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 37, Paris, MELT-PU, pp. 3-8.
19. D. Pinson, *Voyage au bout de la ville*, ACL-Crocus, Saint-Sébastien-sur-Loire, 1989.
20. C. Moley, *L'immeuble en formation*, Liège, Mardaga, 1991.
21. J.-C. Kaufmann, *La vie HLM*, Paris-Lyon, Les éditions ouvrières, Economie et Humanisme, 1983.

22. D. Pinson, "Diffusion des modes de vie et brouilage des types architecturaux, une interrogation actuelle de la typologie", in J.-C. Croize, J.-P. Frey, P. Pinon, *Recherches sur la typologie et les types architecturaux,* Paris, L'Harmattan, pp. 239-254.
23. C. Rochefort, *Les petits enfants du siècle*, Paris, Grasset, 1961.
24. G. Althabe et alii, *Urbanisation et enjeux quotidiens*, Paris, Anthropos, 1985.
25. P. Clerc, *Les grands ensembles*, Paris, PUF, 1963.
26. J.-C. Kaufmann, op. cit.
27. J.-C. Chamboredon, M. Lemaire, "Proximité spatiale et distance sociale", in *Revue Française de sociologie*, XI, 1970, Paris, pp. 3-33.
28. P. Bourdieu, "Effets de lieu", in *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993, pp. 159-167.
29. D. Pinson, *Des banlieues et des villes*, Paris, Les Editions ouvrières, 1992.
30. R. Guglielmo, B. Moulin, "Les grands ensembles et la politique", in *Hérodote*, N° 43, Paris, 1986, pp. 39-74 et D. Pinson, *Voyage au bout de la ville*, op. cit..
31. Il est frappant de noter la fréquence d'utilisation de ce mot par les habitants des grands ensembles pour qualifier leur arrivée dans la ZUP et affirmer ainsi qu'ils n'avaient pas eu d'autre choix.
32. H. Raymond, M.-G. Raymond, A. Haumont, N. Haumont, *L'habitat pavillonnaire*, Paris, CRU, 1966.
33. D. Pinson, "Rezé-1954, entre lotissement vertical et horizontal", in *Villes en parallèle*, revue du Laboratoire de géographie urbaine, Université de Paris X-Nanterre, pp. 89-105.
34. Plan Construction, PAN, Programme Architecture Nouvelle, Documents 4, 7e Session, Paris, MEL, mai 1975.
35. R. Prost, *Conception architecturale : une investigation méthodologique*, Paris, L'Harmattan, 1992, chap. IV.
36. H. Raymond, *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Paris, CCI- Centre G. Pompidou, 1984.
37. D. Pinson, *Architecture et usage*, Paris, L'Harmattan, 1993.
38. Ph. Genestier, "Que vaut la notion de projet urbain ?", in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 288, Paris, septembre 1993, pp. 40-46.
39. C'est en particulier le sens du travail de l'Equipe TGT (J.-C. Garcias, Jean-Jacques et Jérôme Treuttel) et, sur un autre registre, de l'architecte Lucien Kroll.
40. Ph. Bataille, D. Pinson, *Maison Radieuse de Rezé, évolution et réhabilitation*, Paris, MEL/PCA, Coll. "Recherches", 1990.
41. B. Haumont, "Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches, le projet urbain", in *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, n° 32-33, Marseille, Editions Parenthèses, pp.103-110.
42. H. Dubedout, *Ensemble, refaire la ville*, Paris, La Documentation française, 1983.
43. F. Dubet, D. Lapeyronnie, *Quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992, (sous la direction de) P. Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993, C. Jacquier, *Voyage dans dix quartiers européens en crise*, Paris, L'Harmattan, 1991.
44. B. Huet, L'architecture contre la ville, in *AMC*, N° 14, Paris, Décembre 1986, pp. 10-14.